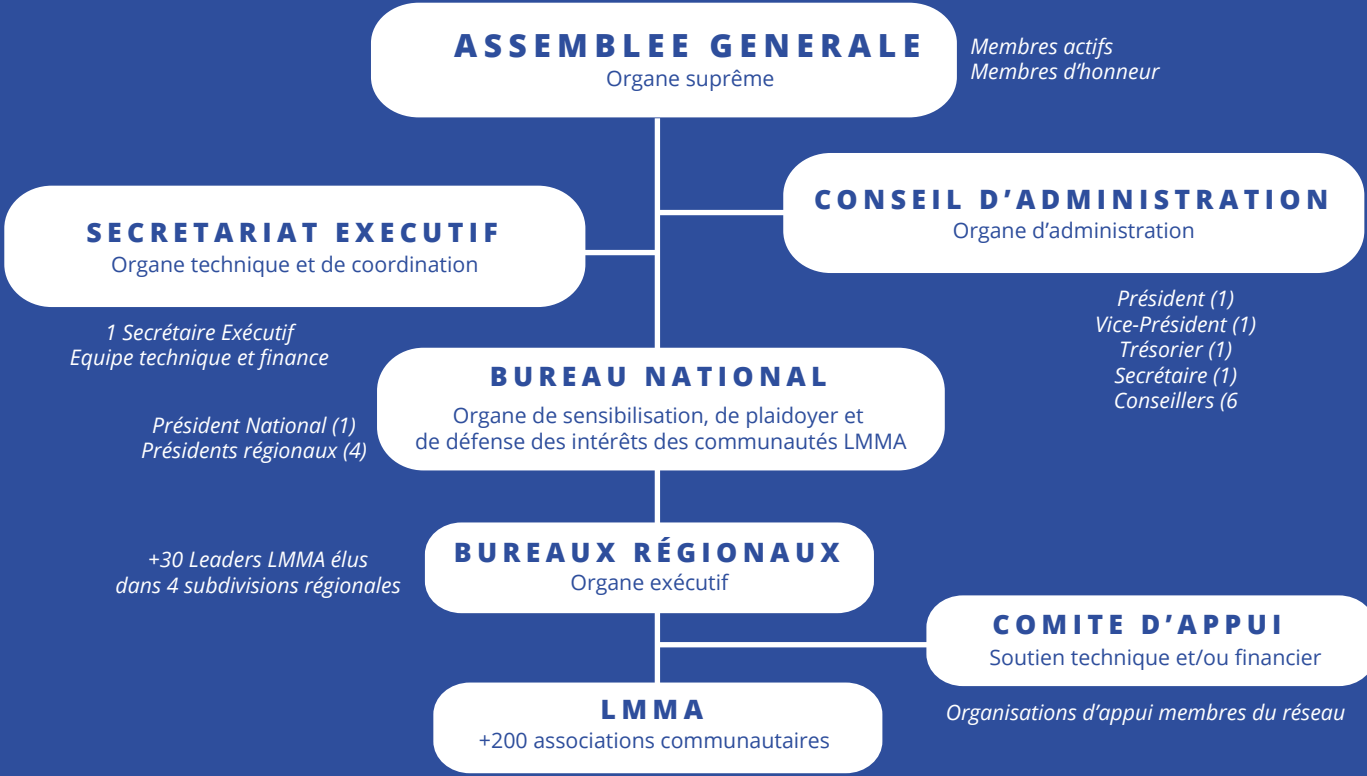
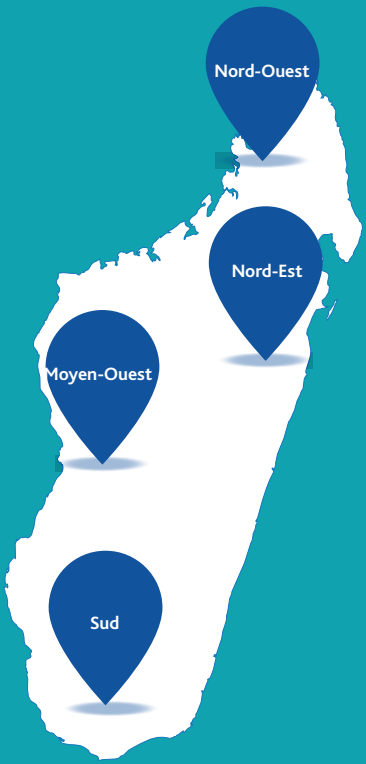


STRUCTURE DU RÉSEAU MIHARI



SUBDIVISIONS REGIONALES DE MIHARI



Présidente Mme Riambatosoa Rakotondrazafy Andriamampandry				Trésorière Mme Bodo Hortensia Ramasiamana				Conseillers M. Pascal Mahata M. Jean Bergé M. Mike Freddy Velozandry Mme Lala Mbolatiana Raveloarimisa M. Toky Hasina Sylvestre M. Lala Noelson Jacques Ranaivomanana			
Vice-Président M. Emoantra Hermany Manahadraza				Secrétaire M. Ramadany Edmond							
Président National Manahadraza Hermany Emoantra											
Président Régional Nord-Ouest M. Edmond Ramadany			Président Régional Nord-Est M. Freddy Mike			Regional Président Moyen-Ouest M. Jean-Berger			Président Régional Sud M. Pascal Mahata		
M. Bemitera M. Razafy Michel M. Miaja François Mme Clarisse Rahanitrinirina M. Kiky Tsaraboto M. Ahmed Gamal M. Gégé Barthélémy M. Jean Claude M. Saidou			M. Alain Telo M. Jean Freda M. Paul Razafimahaly M. Imbey M. Maurice Descombes M. Clodio Travouck M. Amode Dassery Mme Patricia Tsiady M. Zametsy Randriamisata M. Fulgence Tsianosika M. Bruzeau Velomita			M. Said Jacquit M. Zefaniasy Rasolomampionona Mme Beby Sandra Mme Irène Famerena M. SOZAFY Charles M. Zézèle Théophile			M. Richard Badouraly M. Roger Ramiandrisoa M. Dinot M. Mosesy M. Tsitobo Brackford M. Lahiniriko Jean M. Simon Mme Christine Vaonirina		



FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DU RÉSEAU MIHARI

ORGANES CONSTITUTIFS	MEMBRES	RESPONSABILITES
<p>ASSEMBLEE GENERALE Organe suprême</p>	<p>Membres actifs (voix délibérative): les communautés gestionnaires de LMMA - Lamina enti-Mitantana ny Morontsiraka sy An-dranomasina, engagées dans la réalisation de la vision, de la mission et des objectifs du Réseau MIHARI.</p> <p>Membres d'honneur (voix consultative) : personnes physiques ou morales auxquelles le Conseil d'Administration a conféré cette qualité en raison de leur contribution morale, intellectuelle ou financière exceptionnelle au service des buts poursuivis par le Réseau MIHARI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Valide les décisions sur les sujets importants ; -Elit les membres du Conseil d'Administration et le Président du Bureau National ; -Contrôle les comptes ; -Approuve les rapports d'activités.
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Organe d'administration</p>	<p>Composé des 5 membres du bureau national et 5 personnes non membres actifs : 1 Président, 1 Vice-Président, 1 Trésorier, 1 Secrétaire, 6 Conseillers. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de trois (3) ans renouvelable une (1) fois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Organise et coordonne les activités relatives à l'objet du Réseau MIHARI dans les respects de ses valeurs ; -Elabore les stratégies à adopter ainsi que les plans d'actions pour atteindre les objectifs du Réseau MIHARI ; -Renforce le système de partenariat technique et financier ; -Arrête le budget et le plan de travail annuel ; -Arrête et met en œuvre toute mesure susceptible d'améliorer le fonctionnement de l'Association ; -Crée des commissions en fonction des problématiques/défis et thématiques relatives aux intérêts du Réseau MIHARI ; -Organise et convoque les Assemblées Générales.
<p>BUREAU NATIONAL Organe de sensibilisation, de plaidoyer et de défense des intérêts des communautés LMMA</p>	<p>Composé des 5 membres du bureau Composé de membres élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une (1) fois : 1 Président National, 4 Présidents régionaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Assure sensibilisation, le plaidoyer et de défense des intérêts des LMMA, -Reçoit et vérifie la conformité des demandes d'adhésion des nouveaux membres, -Promeut et valide l'intégration et l'exclusion des membres LMMA du Réseau MIHARI ; -Appuie et oriente le Secrétariat Exécutif dans la bonne organisation/coordination et la mise en œuvre des activités relatives à l'objet du Réseau MIHARI dans les respects de ses valeurs ; -Conseille, oriente et appuie le Secrétariat Exécutif dans la bonne mise en œuvre des activités de MIHARI ; -Rédige avec l'appui du Secrétariat Exécutif le rapport technique relatif à l'accomplissement du Plan de Travail Annuel (PTA) et le présente aux niveaux des partenaires, autorités et services techniques.
<p>BUREAUX REGIONAUX Organe exécutif</p>	<p>36 Leaders LMMA élus dans 4 subdivisions régionales (Nord-Ouest, Nord-Est, sud et Moyen-Ouest) : 1 Président régional et 7 à 10 membres de la structure régionale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifie les besoins des communautés LMMA pour assurer leur développement socio-économique ; -Elabore le PTA en concertation avec les Coordinateurs Régionaux ; -Appuie les Présidents des communautés LMMA pour la réalisation de leurs activités, pour le lobbying, la communication, le plaidoyer, la résolution des conflits ; -Renforce le système de communication entre Bureaux Régionaux pour des entraides éventuels et des échanges d'expériences entre les communautés LMMA ; -Assure la sensibilisation et le transfert de compétence aux membres des LMMA.
<p>SECRETARIAT EXECUTIF Organe technique et de coordination</p>	<p>Dirigé par un Secrétaire Exécutif nommé par le Conseil d'Administration : 1 Secrétaire Exécutif et son équipe technique et finance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile sur délégation du PCA ; -Assure l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration et/ou l'Assemblée générale ; -Passe, sous sa responsabilité, tous les actes autres que ceux dévoués à la compétence du Conseil d'Administration ; vis-à-vis des tiers, il engage l'Association par sa signature ; -Élabore l'organigramme et le programme annuel d'activités ; -Prépare le budget annuel ; -Rédige les rapports de suivi ; -Présente le rapport annuel d'activités de l'association devant le Conseil d'Administration ; -Signe conjointement les chèques avec le trésorier ; -Appuie le Conseil d'administration et les Bureaux Régionaux sur le suivi et évaluation des activités des communautés LMMA et en assurer le rapportage
<p>COMITE D'APPUI Soutien technique et/ou financier</p>	<p>Actuellement composé de 25 organisations d'appui : Anjajavy le Lodge, Antrema Madagascar, Aquatic service, Asity Madagascar, Association Famelona, Blue Ventures, Cétamada</p> <p>Comité d'orientation et de soutien des aires protégées Sahamalaza (COSAP Sahamalaza), Conservation Centrée sur la Communauté Madagascar (C3 Madagascar), Conservation International Madagascar (CI Madagascar), Development and Environmental Law Center (DELIC), Durell, Fanamby, Gret, Louvain coopération, Madagascar National Parks (MNP) Missouri Botanical Garden (MBG), Optie Pouss'Haie (OPH), PAGE GIZ, Reef Doctor, Sehatra Ampandrosoan Haingana ny Ivom-paritra (SAHI), Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (SAGE), Sustainable Environment, Education & Development in Madagascar (SEED Madagascar), Wildlife Conservation Society Madagascar (WCS Madagascar) et World Wildlife Fund Madagascar (WWF Madagascar).</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Apporte un soutien technique et/ou financier au Réseau ; -Assiste les organes du Réseau afin de réaliser les objectifs et missions de ce dernier.

